

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit:

Page 1, ligne 6, après (c) insérez: " Dans tout port du Canada où,"

Page 1, ligne 14, après "New-York," retranchez "ou," et insérez: " sont maintenant exempts par la loi du paiement obligatoire des droits de pilotage—les navires semblables employés."

Page 1, ligne 17, après "sud," insérez: "jouiront aussi de cette exemption."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McInnes (New-Westminster) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes aux amendements faits par le Sénat au bill intitulé: " Acte à l'effet de modifier de nouveau le chapitre cinq des Statuts Révisés, concernant le cens électoral."

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à ses amendements faits aux amendements du Sénat au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: " Acte concernant une certaine convention y mentionnée avec la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelques temps après, la chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Clemow a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.